

GUIDE D'INSTALLATION POUR PLANCHER DE BOIS FRANC À LANGUETTE ET RAINURE

Avant de commencer, lire les responsabilités de l'installateur/propriétaire ci-dessous:

Taux d'humidité relatif (RH) requis: Les planchers de bois franc d'ingénierie doivent avoir un taux d'humidité relatif entre 35% et 50% durant toute l'année. Pour une installation au-dessus d'un sous plancher chauffant, le taux d'humidité relatif doit se situer entre 40% et 60% tout au long de l'année.

C'est la responsabilité de l'installateur/propriétaire de maintenir le taux d'humidité relatif requis tout au long de l'année. Dans le cas contraire, un RH trop haut ou trop bas risque d'endommager le plancher et ainsi annuler la garantie du produit.

Bien lire les instructions et les informations concernant la garantie avant de commencer l'installation. En procédant à l'installation de ce produit, vous reconnaissez avoir lu et bien compris les responsabilités de l'installateur/propriétaire, les instructions ainsi que les exigences quant au produit et êtes avisés que à défaut de les suivre, vous risquez l'annulation de la garantie du produit.

Le plancher de bois franc est un produit de la nature, à la fois unique et d'une grande valeur esthétique, qui se caractérise par des variations distinctives dans le grain et la couleur. Il se peut que celui-ci varie des démonstrateurs et/ou dépliant. Vérifier la couleur et le caractère avant l'installation. Une fois installé, le plancher est considéré comme ayant été inspecté et accepté par l'installateur/propriétaire.

Avant de commencer l'installation du plancher, l'installateur/propriétaire doit déterminer si l'environnement du site de travail ainsi que le type et l'état du sous-plancher impliqué sont acceptables et qu'ils répondent et/ou dépassent les exigences pour un plancher de bois franc et qu'ils respectent le code du bâtiment ainsi que les recommandations listées ci-dessous.

Le fabricant décline toute responsabilité pour défaillance du produit résultant de ou associé à des sous-planchers inappropriés ou mal préparés ou à des déficiences de l'environnement du site de travail. Si l'installation a lieu dans une maison et ou construction neuve, l'installateur/propriétaire doit s'assurer que toutes les portes et fenêtres sont déjà installées et que les murs ainsi que les lattes de plancher sont complètement secs. Aussi, il doit y avoir un système d'échangeur d'air/chauffage/air conditionnée totalement fonctionnel et maintenir une température ambiante normale et un taux d'humidité relatif constant entre 35% et 50% (40% à 60% pour sous-plancher chauffant). Il est recommandé de faire l'installation du plancher de bois franc au dernier stade lors d'une nouvelle construction.

L'installateur/propriétaire assume toute la responsabilité de l'inspection finale de la qualité du produit. Cette inspection doit être faite avant l'installation et devrait inclure: couleur, finition, l'usure et la qualité. Si le produit n'est pas satisfaisant, NE PAS L'INSTALLER. Contacter immédiatement votre fournisseur pour assistance. Un plancher installé veut dire qu'il a été inspecté et la qualité acceptée par l'installateur/propriétaire.

Les planchers de bois franc d'ingénierie sont manufacturés conformément aux normes reconnues de l'industrie, permettant ainsi des défauts naturels et /ou de fabrication d'au plus 5%. L'installateur/propriétaire doit être raisonnablement sélectif, en excluant ou recoupant les pièces ayant des défauts trop apparents et aussi utiliser ces dites pièces pour les garde-robes ou autres endroits moins visibles. L'utilisation de teinture, pâte à bois ou de mastic en bâtonnet pour la correction des défauts est considérée une pratique normale et acceptée dans la fabrication.

Si vous désirez installer au-dessus d'un plancher chauffant, consulter avec le fabricant du système chauffant afin de vous assurer que celui-ci est compatible avec un plancher de bois franc d'ingénierie. La température ne devrait jamais excéder 29° C (85° F) et les changements de températures devraient se faire graduellement. Un changement rapide de température ou une chaleur excessive pourrait endommager le plancher et/ou la finition de celui-ci. Le taux d'humidité relatif doit se maintenir entre 40% et 60% tout au long de l'année durant. C'est la responsabilité de l'installateur/propriétaire de vérifier et confirmer la compatibilité de ce produit avec le système de plancher chauffant utilisé. Tout dommage causé au plancher par le système chauffant ne sera pas couvert par la garantie du produit.

Outils suggérés pour l'installation:

Lunettes de protection, Scie, Ligne à Craie (cordeau), Ruban à mesurer, Règle de 6' ou Niveau, Cales, Levier, Marteau, Clous de finition, Cloueuse ou Agrafeuse (installation clouée) ou truelle et adhésif (installation collée).

Pré-installation:

Lorsque vous calculez le nombre de pieds carré requis, veuillez ajouter un 5-10% pour les coupes ainsi que les pertes et/ou défauts. Si vous installez en diagonal ou faites un motif, calculez 10% de matériel supplémentaire.

Vous devez acclimater le plancher de bois franc d'ingénierie pour un minimum de 48hrs. Il est recommandé de laisser le produit dans son emballage original (incluant les attaches en plastique autour du carton) jusqu'au moment de l'installation à une température de 20°C to 27°C (68°F to 80°F) et un taux d'humidité de 35-50% dans l'ère où le produit sera installé. Protéger le plancher de toute chaleur/froid excessif et source de grande humidité durant l'entreposage.

Exigences pour sous-plancher:

Tout sous-plancher doit être propre, plat et sec avant l'installation, peu importe le type d'installation. Un plancher installé sur une surface irrégulière peut causer un grincement ou une déflexion lorsque marché dessus. Balayer ou passer l'aspirateur immédiatement avant l'installation afin de vous assurer qu'il n'y ait aucun débris ou poussières qui pourraient interférer durant celle-ci.

Sous-plancher de bois: Une épaisseur de ¾" est recommandée pour un contre-plaqué CDX, planches et OSB (selon les normes de la NWFA), ceux-ci doivent être plats. Une déviation de 5mm par 3m (3/16" par 10') ou 3mm par 2m (1/8" par 6') doit être corrigée. Sabler les sections plus hautes, remplissez les sections basses. Clouer et ou visser les sections qui semblent bouger et remplacer les feuilles qui semblent endommagées (gonflée, brisée ou délaminée). Le taux d'humidité du sous-plancher de bois ne devrait pas excéder 12% ou avoir une différence de plus de 4% avec le plancher de bois franc d'ingénierie qui sera installé. Une installation avec clous ou encore collé au sous-plancher n'est pas recommandée sur une surface en feuille de particules, panneaux de copeaux ou aggloméré.

Béton: la majorité des surfaces en béton ne sont pas plates et doivent être nivelées avant l'installation. Dans tous les cas, vérifier à l'aide d'une règle ou d'un niveau de 6' ou 10' les déviations du plancher. Les ères où le plancher est plus bas doivent être remplies avec un ciment auto-nivelant. Le taux d'humidité du plancher de béton ne devrait pas excéder 5%.

Sous-couche:

On recommande l'usage d'une sous-couche pour toutes les installations de plancher. Utiliser une sous-couche appropriée pour le type d'installation recommandé et approuvé par votre détaillant de plancher local.

Recommandations pour installation sur dalle de béton au sol et sous-sol en béton: Si vous installé sur une dalle et/ou un sous-sol en béton, vous devez utiliser un pare-vapeur haute performance afin de couper l'humidité du béton. En cas de non-respect ou de l'usage d'un pare-vapeur inadéquat, cela pourrait annuler la garantie du produit. De plus, votre choix de pare-vapeur devrait avoir une qualité d'insonorisation.

Condos sur deux étages et logements: Dans le cas de construction avec dalle en béton à chaque étage, l'usage d'un pare-vapeur est toujours recommandé et est exigé seulement s'il y a un risque de transfert d'humidité provenant du béton. Dans tous les cas, l'usage d'une membrane insonorisante est recommandé afin de minimaliser le bruit d'un étage à l'autre et améliorer le confort du plancher. Plusieurs municipalités ont des codes de bâtiment sur les membranes insonorisée, veuillez-vous informer auprès de celles-ci à ce sujet ou à votre association de condo pour ces exigences d'insonorisation « FIIC et STC ».

Installation:

- Dans tous les cas, les planchers à rainures et languettes devrait être installés perpendiculaire aux solives, à moins que vous ayez une couche supplémentaire de sous-plancher pour raffermir la base et réduire l'affaissement (Voir guide de la NWFA).
- Mesurer la largeur de la pièce et ajuster la première et dernière rangée pour avoir au moins la moitié d'une planche de large.
- Distancer le bout des planches de 8" à 10" et éviter les motifs en "H" et en "escaliers".

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR UNE INSTALLATION CLOUÉE :

Option 1 – À partir d'un mur:

- Configurez votre ligne de départ de la première rangée en mesurant la largeur de planche de votre plancher d'ingénierie à rainure et languette que vous avez acheté et ajouter 12mm (1/2") à cette mesure. Avec cette mesure, marquer le sol à chaque extrémité de votre mur de départ (environ une dizaine de centimètres de distance des coins) où ceux-ci sont plus droits.
- Utilisant une ligne de craie, claquer soigneusement la corde entre ces deux points. Cela assurera que votre première rangée est droite, même si votre mur ne l'est pas.
- Il est important de sélectionner les planches les plus longues et bien droites pour la première rangée et des planches de longueur longues et medium pour la deuxième rangée afin d'assurer une installation droite et d'aplomb. **Installer les 2 premières rangées comme suit;**
- Alignez le bord côté RAINURÉ des planches de la première rangée face au mur de départ.
- À 5 cm (2") du bout de la planche et à 12 - 18mm (1/2" – 3/4") du bord côté rainuré, percer des trous de 1/16" de diamètre à l'aide d'une perceuse à tous les 15 cm (6").

- Aligner le côté avec languette le long de la ligne tracée de craie. Utilisant des clous 7D ou 8D clouer la première rangée où les trous ont été faits au préalable. Avec un poinçon à clou, enfoncer ceux-ci égaux avec la surface de la planche. Ensuite, encore avec la perceuse, percer des trous en angle (suivant le même angle que l'agrafeuse aurait) dans le creux de la languette de cette première rangée, clouer en place avec des clous de 7D ou 8D. Les clous devraient être à tous les 20 cm (8"). Utiliser un poinçon à clous pour enfoncer le dernier 5mm (1/4") afin d'éviter d'endommager ou de bosser le bord des planches. Les clous doivent être bien enfoncés (à égalité avec le bois) pour assurer un bon emboîtement avec la planche suivante. Répéter le processus jusqu'à ce que vous soyez assez loin du mur pour utiliser la cloueuse/agrafeuse pneumatique.

Option 2 – À partir du centre de la pièce:

- Localiser la ligne de centre de la pièce et utilisant une ligne de craie, claquer soigneusement la corde pour marquer celui-ci.
- Installer temporairement une rangée guide de plancher (ou d'un autre matériel droit) tout le long de la ligne de centre. Visser au sol cette rangée afin de s'assurer qu'elle ne bougera pas.
- Installer un minimum de 4 rangées de plancher à partir de la rangée temporaire.
- Enlever la rangée temporaire et installer une languette de renversement "slip tongue" (une languette de bois usinée pour pouvoir changer la direction du plancher) dans la rainure. Percer des trous guides et clouer la languette en place pour fixer la première rangée dans l'autre sens.
- Continuer l'installation de chaque côté du centre de la pièce.
- Pour fixer en place le plancher au sous-plancher recommandé, utiliser une cloueuse/agrafeuse pneumatique spécialement conçue pour les planchers à rainure et languette. Bien suivre les instructions du fabricant concernant l'usage d'adaptateurs et de clous/agrafes appropriés.
- Avoir la bonne pression d'air est un élément clé pour une installation réussie. Une pression trop faible résultera en un clou/agrafe mal enfoncé, cela veut dire que les planches risquent de bouger et aussi créer une difficulté à emboîter les planches correctement. Une pression trop élevée enfoncera les clous/agrafes trop profondément avec comme résultat des languettes endommagées ou fendues, des planches grinçantes et instables. (Voir figure #2).

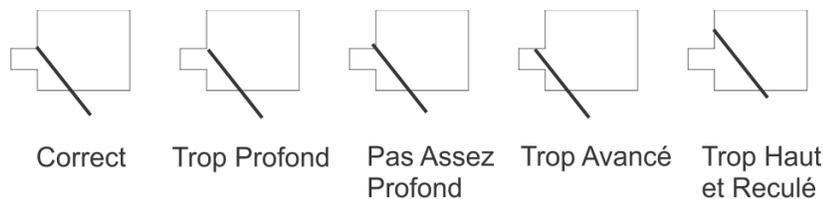


Figure #2

- Pour répartition égale des nuances et caractéristiques du plancher, utiliser des planches de 3 boîtes en même temps. Les planches avec des défauts, nuances extrêmes et texture devraient être mises de côté pour un usage dans les endroits moins visible, garde-robes et ou pour la coupe.
- Distancer le bout des planches d'un minimum de 15-20 cm (6" - 8") pour assurer une meilleure répartition du plancher.

- Pour l'espacement des clous/agrafes, les distancer tous les 15-20 cm (6" - 8") et à 5cm (2") du bout des planches afin de minimaliser le risque qu'elles fendent. Chaque planche doit avoir un minimum de 2 clous/agrafes.
- Il ne sera pas possible d'utiliser un système mécanique ou pneumatique pour les 3 à 4 dernières rangées. Utiliser la même méthode que mentionnée dans l'Option #1 – à partir d'un mur pour installer ces rangées du côté de la languette des dernières planches entières (pleine largeur).
- Couper sur la longueur la dernière rangée (si nécessaire) afin de la faire entrer dans l'espace restant. Laisser un espace de 12-18mm (1/2" à 3/4") le long du mur pour une expansion future. Cette rangée devrait être installée selon la même méthode que la première; trous percés de 1/16" de diamètre à 5 cm (2") du bout de la planche et à 12mm (1/2") du bord et à tous les 15 cm (6"). Fixer en place avec des clous de 7D ou 8D.

INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR UNE INSTALLATION COLLÉE:

- Pour une installation collée, utiliser un adhésif à base d'uréthane de qualité pour plancher, suivant l'étiquette du fabricant de l'adhésif pour les instructions spécifiques concernant la truelle à utiliser, son utilisation/application et si il y a des instructions spéciales concernant la préparation du sous-plancher. En général, le sous-plancher devrait être propre sans taches d'huile, de gras, peinture, scellant ou autres substances qui pourraient affecter la performance de votre adhésif. Vérifier que la surface de celui-ci est bien plane. Si il y a des clous ou vises qui dépassent, ceux-ci devraient être enfoncés au même niveau que la surface.
- **NOTE** : Si vous effectuez la pose sur un sous-plancher en béton, vous devez utiliser un adhésif avec un pare-vapeur intégré et la truelle requise ou coller une sous-couche pare-vapeur, puis coller les lames de parquet sur le dessus de la sous-couche. Assurez-vous que la sous-couche choisie est adaptée aux sols à double encollage.
- Configurez votre ligne de départ de la première rangée en mesurant la largeur de planche de votre plancher d'ingénierie. Ajouter 10mm (3/8") à cette mesure et marquer le sol à chaque extrémité de votre mur de départ (environ 150mm (6") de distance des coins). Utilisant une ligne de craie, claquer soigneusement la corde entre ces deux points. Cela assurera que votre première rangée est droite, même si votre mur ne l'est pas.
- Sélectionnez les planches les plus longues pour les deux premières rangées pour assurer une installation droite et d'aplomb. À l'aide de la truelle recommandé par le fabricant d'adhésif, appliquer la colle sur le sous-plancher suffisamment large pour les deux premières rangées. Alignez le bord rainuré des planches de la première rangée le long de la ligne de craie, et le côté de la languette face au mur de départ. Assurez-vous que la première rangée est bien prise dans l'adhésif en appliquant une pression suffisante sur toutes les parties de la planche. Le transfert d'adhésif complet est essentiel pour la bonne adhésion du plancher au sous-plancher. Pour bien installer les planches ultérieures, insérer la languette de la planche dans la rangée suivante en laissant un espace minimal sur la gauche. Taper la planche en place et continuer avec la suivante.
- On recommande l'usage de cales temporaires afin de maintenir le plancher à 10mm (3/8") des murs car le plancher risque de bouger durant l'installation étant donné que c'est un « plancher flottant » jusqu'à ce que l'adhésif prenne. Placer les cales tous les 60-90cm (2-3') le long du mur de départ et au bout de chaque début et fin de rangée pour éviter que les planches bougent une fois mises en place.

- Vérifier que les planches sont bien en contact avec le sol, vous pouvez les aplatir en utilisant du poids pour assurer un transfert complet de l'adhésif si nécessaire. Mettre les poids sur des feuilles de cartons afin de protéger votre plancher. Laisser les poids sur le plancher pour une période de 24hrs.
- Pour garder le plancher bien en place durant l'installation, on recommande d'utiliser du ruban adhésif pour peintre facilement enlevable et de coller 4 à 5 rangées ensemble (assurez-vous qu'il n'y a aucun résidu de colle sur la surface)
- Enlever le ruban immédiatement une fois que l'adhésif est bien pris.
- Enlever les cales temporaires, passer le balai et/ou l'aspirateur immédiatement.

Détails de finition et entretien:

- Nettoyage général : Passez l'aspirateur ou le balai tout de suite après l'installation pour enlever tout débris ou poussières qui pourraient potentiellement endommager le plancher. Un nettoyage plus en profondeur avec un nettoyant approuvé pour les planchers de bois franc d'ingénierie est aussi recommandé. NE PAS cirer ou utiliser des produits de nettoyage qui contiennent des tensioactifs. Ne jamais utiliser d'eau, de vadrouilles mouillées ou de vadrouilles à vapeur pour nettoyer les planchers de bois franc d'ingénierie.
- Plinthes et/ou quarts-de-rond : Remplacer ou installer des plinthes et/ou quarts-de-rond qui s'harmonise avec le nouveau plancher. Si celles-ci nécessitent une finition, il est mieux de faire une pré-finition dessus dans une autre pièce afin d'éviter des éclaboussures/renversement sur votre plancher de bois franc d'ingénierie. Les plinthes doivent être fixées au mur et les quarts-de-rond aux plinthes. NE PAS les clouer au plancher de bois franc d'ingénierie.
- Moulures en "T" : Si vous avez enlevé des moulures en "T" et ne les avez pas couvert avec le plancher, veuillez les réinstaller immédiatement.
- Meubles et électroménagers : Si vous emménager ou déplacer des meubles/électroménagers sur le plancher de bois franc d'ingénierie, veuillez-vous assurer que toutes les pattes et points de contacts sont bien couverts de feutres adhésifs afin de protéger votre plancher. Lever les objets (meubles/électroménagers) lors des déplacements, NE PAS les glisser.
- Les feutres adhésifs devraient être remplacés de façon régulière étant donné qu'ils accumulent des débris/poussières et qu'avec le temps, ils peuvent endommager le plancher.
- Les bottes, chaussures à talons hauts et les semelles dures ne devraient pas être portées en marchant sur votre plancher de bois franc d'ingénierie car ils peuvent bosseler, marquer et endommager le fini du plancher.
- Coupez les griffes de votre animal de compagnie, en particulier les chiens. Les griffes peuvent graffier les planchers.
- Les accidents d'entraînement à la propreté des enfants et des animaux de compagnie doivent être nettoyés immédiatement. Ne pas garder de litières ou des bols de nourritures/d'eau directement sur le plancher de bois franc d'ingénierie.
- La lumière et le soleil assombrissent et éclaircissent naturellement les planchers avec le temps, cela est naturel dû à la fibre de bois et ne constitue pas un défaut. Vous devez, cependant, déplacer périodiquement les carpettes et autres objets afin de minimaliser les différences/démarcations de couleur au fil du temps.

Garantie limitée pour plancher de bois franc d'ingénierie:

Cette garantie est soumise aux procédures, recommandations, limitations et exclusions mentionnées ici et dans l'information générale, le guide d'installation et les articles de garantie de ce document.

Le **produit de plancher de bois franc d'ingénierie** a une garantie résidentielle limitée, lorsqu'il est installé dans une situation résidentielle *(VOIR LA NOTE AU BAS DE LA GARANTIE), contre les défauts de fabrication lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales et installé conformément aux instructions d'installation du fabricant, à l'acheteur/propriétaire d'origine de la résidence, tant qu'il possède toujours la résidence pour la période de la garantie. Consultez l'emballage d'origine pour la période de garantie propre au produit que vous avez acheté. Notez que vous devez conserver une étiquette originale du produit acheté qui désigne la durée de votre garantie, ainsi que le code CUP (UPC) et votre reçu d'achat original. Cette garantie n'est pas transférable. La garantie et la responsabilité du fabricant ne s'étendent pas au-delà des planches de revêtement et sont limitées à une valeur maximale du prix d'achat initial. La garantie est limitée à la réparation ou le remplacement des planches à la seule discrétion du fabricant. La garantie ne couvre pas la main-d'œuvre et les coûts d'installation ni autres coûts secondaires. La compensation de la plainte (si elle est approuvée et autorisée par Power Dekor NA est limitée à l'endroit spécifique que Power Dekor NA estime être valide en vertu de la demande.

Cette garantie ne couvre pas et exclut spécifiquement les dommages tels que : les entailles, les éraflures, les bosses, les dommages causés par les animaux de compagnie ainsi que les taches causées par l'usure normale, la perte de brillance dans les zones à fort trafic, l'érosion par les cailloux, les pierres, le sable, tous les autres abrasifs, les vadrouilles mouillées, une protection insuffisante, les insectes, la pourriture, la moisissure, les bactéries, le manque d'entretien, les conditions météorologiques, le feu, l'eau, une forte humidité, la sécheresse excessive, les catastrophes naturelles, la chaleur excessive, les systèmes de chauffage et de climatisation, un accident, une mauvaise installation ou manipulation, agents de nettoyage, la négligence ou autres causes non attribués à la fabrication ou aux vices de fabrication. Le non-respect de suivre toutes les instructions du fabricant pour l'installation et l'entretien et de l'entretien incorrect ou insuffisant. Toute modification du produit autre que celle décrite dans les instructions d'installation du fabricant annulera la garantie.

La garantie exclut les demandes dues à l'apparition de défauts naturels, de contraintes, de déformation, les fissures, les bouts fourchus ou d'autres défauts du produit qui se manifestent au fil du temps, causés ou non par le vieillissement, le taux d'humidité faible ou élevé, les changements d'humidité saisonnière, entretien inapproprié, conditions environnementales non contrôlées ou autres causes naturelles.

Cette garantie ne couvre pas la contraction naturelle (planches disjointes et les espaces entre les planches) ou l'expansion (tuilage et déformation), causée ou non par l'humidité trop faible ou trop élevée. Cette garantie ne couvre pas les dommages secondaires (comme la délamination) causés par l'expansion/contraction du plancher ou de l'environnement où les planches ont été installées

Cette garantie exclut les bruits de tous types (craquements, grincements, etc.) émanant du plancher et/ou du sous-plancher.

Cette garantie exclut les planchers (revêtements de sol) qui ont été installés dans des endroits sans contrôle d'humidité adéquat et/ou lorsque l'humidité n'a pas été maintenue en permanence au niveau d'humidité adéquate toute l'année comme l'exige le présent document.

Cette garantie exclut les changements dans les niveaux du lustre.

Cette garantie exclut les demandes dues aux différences entre la couleur et le caractère du produit et les échantillons en salle de montre et de la littérature, ainsi que les différences de couleur et de caractère entre chaque planche.

Cette garantie exclut le bombement des planches : c'est dans la nature du produit de s'arquer de façon saisonnière due aux changements d'humidité relative.

La garantie exclut les demandes dues à l'éclaircissement naturel ou à l'assombrissement du produit exposé à la lumière, ou dans des endroits qui sont soumis à une moindre exposition à la lumière que les endroits environnants.

Cette garantie exclut explicitement les produits vendus « tels quels », **en liquidation**, les ventes de débarras, seconds, utilitaire, rustique, antiquité ou qualités autres que les catégories de bois sélect et meilleur. L'acheteur d'origine est responsable de l'installation adéquate, l'entretien et le nettoyage du plancher (revêtement de sol) conformément aux instructions fournies. Il est important de noter que les planchers (revêtements de sol) naturels et teints peuvent avoir des variations de couleurs, des défauts naturels et des vices de fabrication jusqu'à 5 % et que le fabricant ne peut pas garantir la couleur exacte assortie d'un morceau de plancher (revêtement de sol) à l'autre. Les variations de couleurs, de grains, les défauts naturels et les vices de fabrication jusqu'à 5 % ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication sous cette garantie.

Cette garantie exclut spécifiquement les dommages aux planchers causés par les systèmes de chauffage : Conduits de chaleur, les sources de chaleur et les composantes des systèmes de chauffage de tous types.

Cette garantie exclut spécifiquement les écarts de couleurs d'un lot (de teinture) à l'autre. Avant l'installation, vérifiez que les couleurs correspondent et sont acceptables. Installer collectivement tous les lots d'une manière uniformément répartie et bien mélangée.

Dans le cas des demandes pour les installations commerciales, veuillez noter les points suivants si votre plancher comporte une garantie commerciale limitée. Le cas échéant, la garantie commerciale limitée s'applique uniquement à l'usage « commercial léger » et ses applications, qui sont définis comme suit: les endroits à faible trafic dans les bureaux commerciaux, les salles d'exposition et les espaces de vente au détail. Dans tous les cas, les endroits installés ne doivent pas être soumis à des débris humides ou abrasifs ou d'autres conditions causées par des chaussures humides ou sales, ces types de conditions annuleront la garantie. Les endroits à fort trafic tels que définis précédemment dans ce document sont exclus de cette garantie.

Power Dekor NA garantie à l'utilisateur d'origine que ses produits lorsqu'ils sont dans leur état manufacturé d'origine, mises à part les informations et les exceptions mentionnées ici, seront exempts de défauts et d'incohérence de dimensions au cours de la période de garantie lorsqu'ils sont installés et utilisés dans un usage résidentiel normal conformément aux conditions, instructions d'installation, limites et des conditions présentes de ce document. Power Dekor NA garantie à l'utilisateur d'origine que la finition de ses produits ne s'usera pas ni se séparera de la planche au cours de la période de garantie lorsqu'il est installé et utilisé dans un usage résidentiel normal et en conformité avec les conditions, les instructions d'installation, les limites et conditions présentes de ce document.

Cette garantie est la seule, unique et entière déclaration de garantie du produit et remplace toutes les garanties antérieures, écrites, parlées, implicite ou autrement. Aucune garantie implicite n'existe au-delà des conditions de cette garantie, Power Dekor NA n'assume aucune responsabilité juridique pour tous dommages indirects et/ou dommages consécutifs, cependant, certains États aux États-Unis ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects et/ou dommages consécutifs, si c'est le cas, cette exclusion peut ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie comme toute garantie vous confère des droits spécifiques, de plus, vous pourriez également avoir d'autres droits qui varient d'un état ou d'une province à l'autre.

Pour déposer une réclamation de garantie, contactez d'abord le fournisseur initial où le plancher a été acheté.

***À NOTER :** Les unités de location, propriétés et appartements loués sont considérés comme des établissements commerciaux en vertu de cette garantie. La garantie résidentielle limitée ne s'applique pas à ces types de propriétés et d'installations. Si votre achat d'un produit porte également une garantie commerciale limitée, c'est la garantie commerciale limitée qui s'applique aux logements locatifs, propriétés louées et appartements avec les exclusions et les conditions énoncées ici.

Notez que Power Dekor NA se réserve le droit de visiter ou d'envoyer son agent visiter les lieux d'où la demande provient et d'inspecter le produit en litige et de prélever des échantillons pour la vérification et l'analyse technique. Le défaut de fournir un accès raisonnable à l'endroit où le produit est installé ou de fournir les informations et les documents requis peut entraîner le refus de la demande.

Toute réclamation de garantie doit être faite par écrit à Power Dekor NA par le biais du fournisseur original et doit inclure une copie complète et lisible de la preuve d'achat, document d'installation, si disponible, et autre information qui pourrait être demandée par Power Dekor NA incluant cette garantie.

Pour informations concernant nos produits, visiter notre site internet : www.powerdekorna.com

Pour les questions, envoyez-nous vos courriels au: customerservice@powerdekorna.com ou nous contacter sans frais au: 1-844-MY-DEKOR